

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Eco-pâturage : Orléans installe des chèvres sur ses quais de Loire

Dans le cadre de sa politique de gestion de l'espace public et de sa stratégie biodiversité, la Mairie d'Orléans met en place, en partenariat avec l'association La Moutonte, un pâturage sur les quais de la Madeleine et Saint-Laurent : une action visant à préserver la biodiversité et à favoriser les bienfaits de la nature en ville. Installées depuis le 13 avril, les chèvres entretiendront cet espace jusqu'en novembre 2018.

Soucieuse d'offrir aux habitants un cadre de vie agréable, respectueux de l'environnement et favorisant la présence du végétal en ville, la Mairie d'Orléans a créé, en partenariat avec l'association La Moutonte, un nouvel espace dédié à l'éco-pâturage sur les berges de Loire, entre le pont Joffre et le pont de l'Europe. Une dizaine de chèvres naines et de croisement alpine/poitevine occupe ainsi cette parcelle depuis le 13 avril, permettant de l'entretenir tout en favorisant la biodiversité locale : un procédé complémentaire à la gestion durable et différenciée des espaces verts de la Ville et remplaçant l'entretien mécanique qui était auparavant réalisé le long du parcours running.



Les animaux

Le choix s'est porté sur les chèvres car ces animaux sont particulièrement adaptés au type de terrain pentu et arbustif des bords de Loire, au niveau des quais de la Madeleine et Saint-Laurent, contrairement aux moutons préférant les grandes et plates étendues d'herbe. Très gourmandes, les chèvres mangent tout ce qu'il y a de végétal sur une parcelle en particulier les ligneux type ronces ou épineux. Leur langue et leur palais leur permettent de manger également les épines et le bois des branches, ce qui fait d'elles de redoutables débroussailluses. Curieuses et aventurières, les chèvres peuvent avoir tendance à rechercher la présence de l'humain mais aussi une herbe plus verte ailleurs, c'est pourquoi leur enclos doit donc être prévu en conséquence.

Le fonctionnement du pâturage

En raison de la nature des chèvres à brouter l'herbe la plus verte possible, la zone les accueillant est séparée en 2 parties clôturées, dans lesquelles les animaux seront déplacés chaque mois pour disposer d'une végétation fraîche. Du côté de la Loire aucune clôture n'est installée, le fleuve faisant office de barrière naturelle. La partie non occupée par le troupeau sera laissée accessible aux promeneurs et pêcheurs depuis quatre portillons, laissés ouverts par alternance, à chaque extrémité d'enclos. Le passage d'un berger sur site est prévu 2 à 3 fois par semaine.

Les avantages de l'éco-pâturage

Écologique : cette méthode permet une gestion naturelle des espèces végétales invasives et une réduction de l'empreinte carbone de l'activité d'entretien d'espaces verts, en évitant l'usage d'engins mécaniques. Les déjections des animaux contribuent à un engrais naturel qui pénètre dans le sol au gré des pluies et le piétinement des animaux permet de bien enraciner l'herbe, qui repousse plus verdoyante après le départ des animaux.

Économique : l'éco-pâturage remplace l'entretien mécanique de cette zone sur les quais et permet donc de réduire les coûts d'entretien de la parcelle.

Social : l'animal attire l'humain et permet au plus grand nombre de se rencontrer et d'échanger : les plus jeunes qui peuvent découvrir des chèvres parfois pour la première fois, comme les plus âgés, retrouvant quelquefois des animaux de leur vie rurale antérieure.

Des panneaux d'informations seront installés à proximité de l'enclos pour informer et sensibiliser les passants sur cette démarche.

En cas de besoin, le public peut contacter le numéro de téléphone d'astreinte, accessible 24h/24 : 06 51 13 74 45

Plus d'informations sur orleans-metropole.fr ou sur le site de l'association La Moutonte.

